



2013 - N°29

# Parigné - *Informations*



<b>Editorial</b>	◆ Lettre du Maire	P. 3
<b>Vie de la commune</b>	◆ <b>Etat civil, cérémonie des vœux</b>	P. 4
	<b>Budget 2013</b>	P. 5-7
	Tarifs, taxes, dépenses, achats et travaux	
	<b>Aménagement, accessibilité, sécurité</b>	P. 8-9
	Pave, SDEGM	
	<b>Concours des maisons fleuries</b>	P. 9-11
	<b>Point lecture</b>	P. 12
	<b>Centre de loisirs</b>	P. 13-14
	Sortie patinoire	
<b>Commune initiatives</b>	◆ <b>Chantier argent de poche</b>	P. 15
<b>Distinctions</b>	◆ <b>Les parignéens se distinguent</b>	P. 16-17
	Mathieu Adam, Patrick Foureau, Daniel et Solange Doyen	
<b>Vie des associations</b>	◆	
	Parigné Animation	P. 18-19
	Génération Mouvement	P. 20
	Parigné Gym, U.S. Parigné	P. 21-22
	Groupement de défense, FDGDON	P. 22-23
	Associations Mucoviscidose, L'A.D.M.R	P. 24
<b>Communauté de communes</b>	◆	
	Les haies bocagères	P. 25
	Don d'organes	P. 26
<b>Informations générales</b>	◆	
	Les élections municipales	P. 27
	Civisme et Informations administratives	P. 28-29
	Le Petit Pégase, les pompiers	P. 30
	Photos liaison douce	P. 31

Horaires de la Mairie Tél : 02 43 00 36 47 - Fax : 02 43 00 38 36

MARDI	9H - 12H	14H - 18H
MERCREDI	9H - 12H	Secrétariat fermé au public
JEUDI	Secrétariat fermé au public	14H - 18H
VENDREDI	Secrétariat fermé au public	14H - 18H
SAMEDI	9H - 12H	



C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous pour la dernière fois en ma qualité de maire afin de vous présenter, au nom du conseil municipal, nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour vous-mêmes et vos proches pour l'année 2014.

Je ne m'attarderai pas sur la situation actuelle de notre pays, sachant qu'aujourd'hui, la crise que nous traversons impacte la totalité des couches sociales de notre société. N'ajoutons pas de la morosité à la morosité, restons résolument optimistes pour notre futur.

Après ces trente-sept années passées à la tête de votre conseil municipal, je voudrais en premier lieu, vous remercier pour votre confiance indéfectible durant ce long parcours parfois complexe et laborieux mais, oh combien, riche en relations humaines et convivialité.

Au fil des différents mandats, vous avez globalement reconduit autour de la table du conseil municipal la majorité des colistiers proposés à vos suffrages et je vous en sais gré.

Un grand merci également à tous les adjoints et conseillers, hommes et femmes, qui m'ont épaulé et accompagné en toutes circonstances dans l'accomplis-

sement de la mission que vous m'aviez confiée sans oublier leurs conjoints privés de leur présence lors de réunions communales et intercommunales.

Enfin, un immense satisfécit pour l'ensemble du personnel communal compétent et toujours disponible pour assurer le bon fonctionnement des services de votre commune pour le bien de tous.

Je n'évoquerai pas dans une longue litanie l'ensemble des projets réalisés au cours des six mandats mais certains me semblent symboliser plus particulièrement le développement et la dynamique de notre collectivité.

- Tout d'abord, dès 1978, la création d'un réseau d'eaux usées relié directement sur celui de Mayenne, libérant les habitants de nombreuses contraintes liées aux problèmes d'assainissement.

- La réalisation d'un ensemble dédié au sport.

- Le raccordement au réseau d'eau potable du Nord-Mayenne apportant sécurité, tranquillité et indépendance quant à la quantité et qualité de l'eau.

- L'effacement des réseaux, la réhabilitation du centre bourg, la construction d'une salle communale et la rénovation de la voie départementale traversant notre village.

- La création d'une voie douce entre Parigné et Mayenne, exemplaire dans sa conception et réalisation, portée par la volonté des élus des deux

communes de s'associer dans cette opération. Elle préfigure les mutualisations futures entre collectivités face aux enjeux financiers qui les attendent.

- Enfin, l'obtention de la première fleur, après de longues années de travail et de patience, symbiose de la communion de toute la population et du conseil municipal pour l'embellissement de notre cadre de vie.

Notre communauté de communes avance à grands pas dans ses projets et une restructuration importante se profile dans les prochaines années avec, tout d'abord, l'incorporation de Saint Georges Buttavent au 1<sup>er</sup> janvier 2014 puis la fusion avec la communauté de communes du Horps/Lassay. Cette structure prendra, au fil des années, de nouvelles compétences, la participation active de notre commune au sein de son organisation y sera de plus en plus vitale et indispensable.

Avant de clore mon propos, permettez-moi une dernière fois, de remercier l'ensemble des membres des associations qui animent la vie quotidienne de notre collectivité.

Recevez toutes et tous mes vœux les plus cordiaux et chaleureux pour cette nouvelle année.

Jean Frachet

## Etat civil

### Naissances

Lucho Mesnage	7, rue des Cèdres	04 janvier 2013
Juliette Groussard	6, résidence des Capucines	13 janvier 2013
Mathéo Morice	13, résidence des Oliviers	08 avril 2013
Théo Montaron	3, résidence des Genêts	22 avril 2013
Lyna Hamel	17, résidence des Capucines	01 mai 2013
Paul Le Mesnager	La Bretonnière	20 juin 2013
Loane Moisson	34, résidence des Genêts	29 juillet 2013
Marius Heurtebize	24, résidence des Genêts	17 juillet 2013
Adriano Zunino	La Brigaudière	30 août 2013

### Mariages

Myriam Belhomme - Hervé Gerlot		23 mars 2013
--------------------------------	--	--------------

### Décès

Marcel Garry	La Rebutière	10 janvier 2013
--------------	--------------	-----------------

## Cérémonie des vœux

Samedi 26 janvier, une cinquantaine de personnes s'est déplacée à la salle communale pour entendre les vœux du maire et fêter la promotion de la commune au rang de « Village fleuri ». Pour officialiser cet événement, le sénateur Jean Arthuis avait fait le déplacement. (photos page 17) En sa présence, M. Frachet a accueilli les nouveaux arrivants dans

la commune et évoqué les projets de 2013 : travaux de réaménagement des rues des Marronniers et des Peupliers, réfection du réseau d'eaux usées et inauguration de la voie verte entre Parigné et Mayenne. La cérémonie s'est clôturée, comme à l'accoutumée, par un verre de l'amitié.

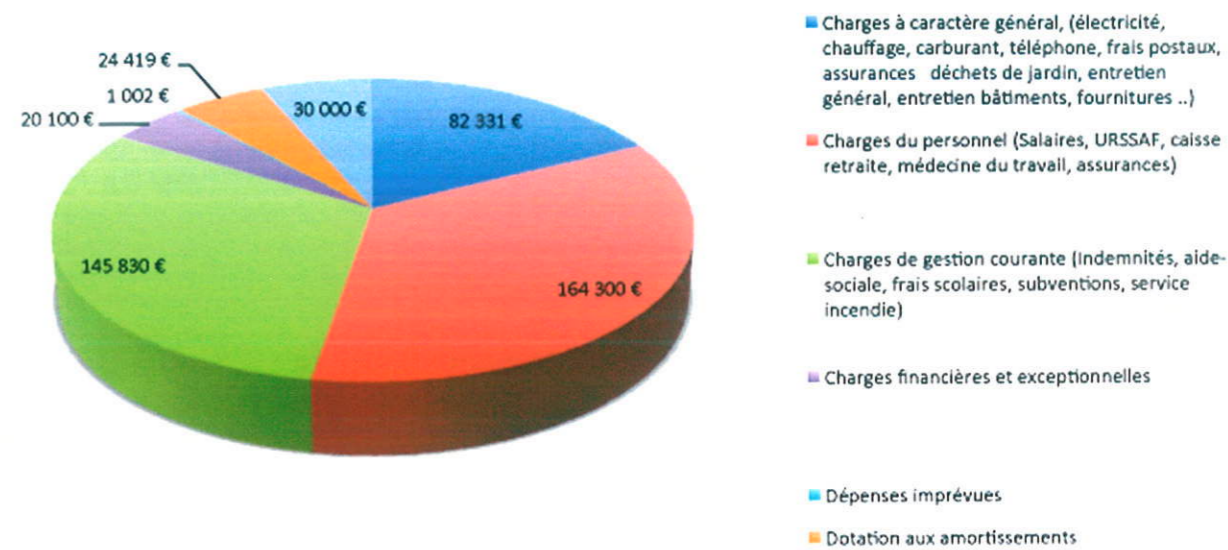
M. et Mme LEBLANC Sébastien et Anne-Sophie, 11 résidence des Oliviers  
 POMMAREDE Jérôme et BLIER Amélie, 13 b rue des Cèdres  
 FOURREAU Richard et FAUVEAU Alexandra, 4 résidence des Primevères  
 Mme MOREAU Virginie, 2 rue des Cèdres  
 FLANDRIN Dominique et FRANGER Valérie, La Rebutière  
 PAVAGEAU Romain, 17 résidence des Genêts  
 DUPONT Maëlle et RIGAL Marc-Antoine, 21 rue des Marronniers  
 Mme BENSEMCHA Adélie, La Chaumière  
 Jérémie FAUCON Forget Emilie Montrieux  
 Dominique et Micheline GESLIN Montanger  
 Jérémie PICHON Mélissa BEAUCE 8, square des Croisettes

NOUVEAUX ARRIVANTS

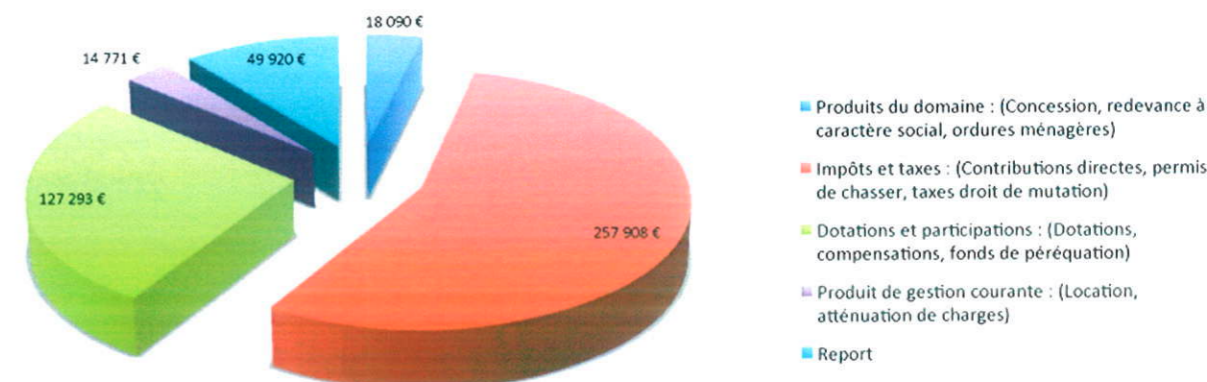
## Budget 2013

Fonctionnement 467 982 €

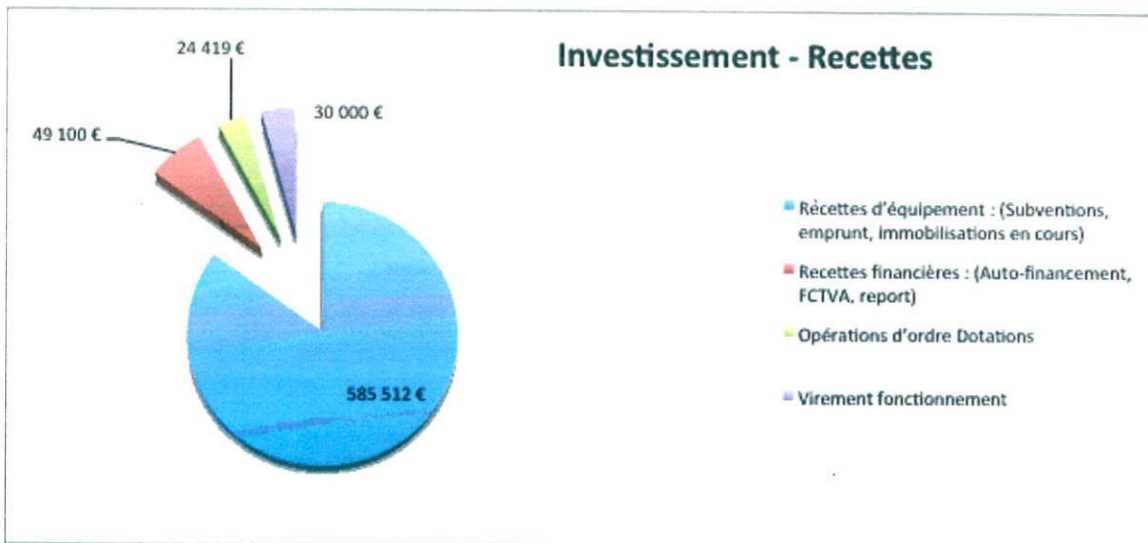
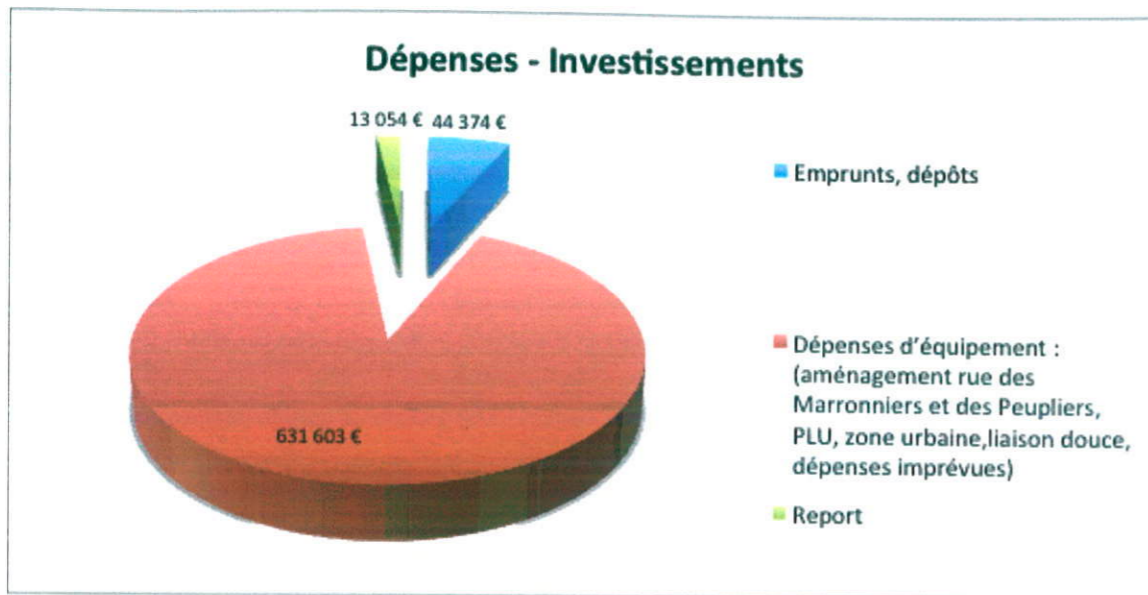
### Dépenses - Fonctionnement



### Recettes - Fonctionnement

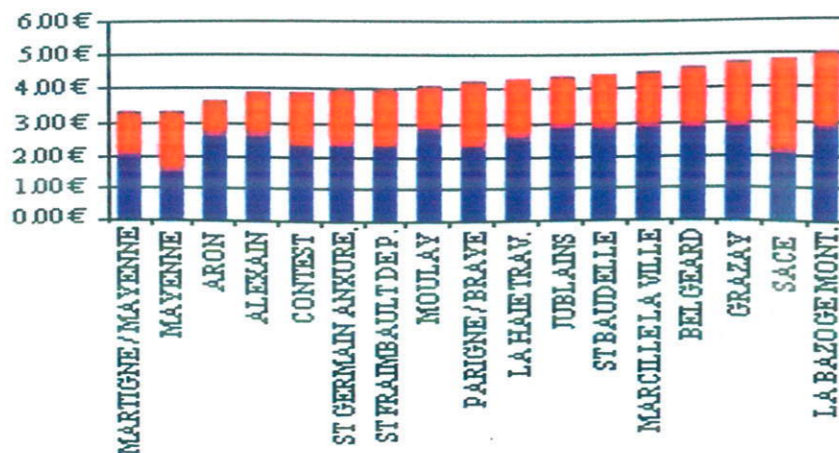


## INVESTISSEMENT 689 031 €



<b>Service d'eau</b>	Fonctionnement	Dépenses-recettes	77 036 €
	Investissement	Dépenses-recettes	244 599 €

### Composition du prix global de l'eau par commune (2012)



<b>C. C. A. S.</b>	Fonctionnement	Dépenses-recettes	1 509 €
--------------------	----------------	-------------------	---------

### Les taxes

Taxe d'habitation	12,48 %
Taxe foncière sur le bâti	21,62 %
Taxe foncière sur le non bâti	39,84 %

### Les subventions

Union sportive Parigné	2 300 €	Groupement défenses cultures	400 €
Parigné animation	610 €	SPA	220 €
Parigné Gym	540 €	Resto du coeur	100 €
Génération mouvement	1 000 €	AMI	220 €
A D M R	600 €	Lycée	120 €

### Les tarifs

<b>Location salle :</b> Du 1er octobre au 30 avril il est facturé 25 € de plus pour le chauffage. Caution de 150 € demandée à la réservation.	Journée : 90 €	2 jours consécutifs : 135 €
	Vin d'honneur : 55 €	
<b>Cimetière concession de trente ans</b>	Tombeau : 100 €	Cave-urne : 450 €

### Centre de loisirs : Tarifs au 1er septembre 2013.

QF	1/2 journée Commune	Journée Commune	1/2 journée Hors commune	Journée Hors commune
Inférieur ou égal A 600 €	3,88	5,57	4,94	7,45
De 601 à 900 €	3,98	5,77	5,04	7,66
Plus de 901 € et non renseigné	4,08	5,98	5,14	7,87

### Dépenses Achats et travaux

Voyages scolaires suivant quotient familial	933 €
Rue des Marronniers et des Peupliers	435 135 €
Liaison douce	79 844 €
PLU	7 694 €
Divers achats (ordinateur, débroussailleuse, réfrigérateur, terrain)	7 232 €

## Frais de scolarité

Monsieur le maire informe le conseil municipal que, après vérification, la participation aux frais de fonctionnement pour l'année 2012/2013 s'élève à 63 530,43 €

### Ecoles publiques mayennaises

26 élèves en maternelle	x	901,57 €	=	23 440,82 €	(année complète)
3 élèves en maternelle	x	540,94 €	=	1 622,82 €	(entrée en cours d'année)
46 élèves en primaire	x	371,28 €	=	17 078,88 €	(année complète)
2 élèves en primaire	x	259,89 €	=	519,78 €	(entrée en cours d'année)
<b>Total</b>			=	<b>42 662,30 €</b>	

### Ecole publique de Saint-Georges Buttavent

1 élève en maternelle	x	642,00 €	=	642,00 €	(année complète)
-----------------------	---	----------	---	----------	------------------

### Ecoles privées Don Bosco

13 élèves en maternelle	x	865,69 €	=	11 253,97 €	(année complète)
24 élèves en primaire	x	373,84 €	=	8 972,16 €	(année complète)
<b>Total :</b>			=	<b>20 226,13 €</b>	

## Aménagement, accessibilité et sécurité

L'aménagement de la rue des Marronniers et des Peupliers se termine.

Différentes études, ainsi que le passage de caméra, ont permis d'évaluer l'état des réseaux souterrains et de programmer les réhabilitations en conséquence :

- eau potable

Pour sécuriser l'approvisionnement des habitants et assurer le bon fonctionnement des bouches incendie, une mise en place d'une canalisation de diamètre suffisant et le raccordement des branchements des riverains ont été réalisés ;

- eau pluviale

La vétusté du réseau a nécessité sa remise à neuf ainsi que le raccordement des maisons riveraines ;

- eaux usées

Pour éviter toutes fuites et

aussi l'entrée d'eaux parasites, le choix a été fait de procéder au chemisage des canalisations (technique qui consiste à injecter par l'intérieur de la résine).

L'implantation des bordures délimitant l'emplacement des trottoirs et de la chaussée ont permis le rechargement, la création de deux plateaux et la mise en place d'un tapis d'enrobé noir.

La création d'un parking et la pose de barrières près du centre de loisirs assurent la sécurité des enfants.

Le cheminement PMR a été pris en compte (Personne à mobilité réduite).

Le conseil municipal souhaite la sécurité des habitants, tout en permettant la circulation



des ensembles routiers et des engins agricoles.

Il en va de même pour l'aménagement d'un giratoire à la sortie des lotissements des Bruyères, des Primevères et des Capucines.

La mise en place d'un tapis d'enrobé qui rejoint la nationale 12 améliore l'entrée de la commune.



L'engazonnement et diverses plantations se feront en début d'année en fonction des conditions météorologiques.

Plusieurs entreprises ont réalisé ces travaux : VEOLIA - STPO - EUROVIA - ATEC - A3SN - BROCHARD.

## PAVE :

*Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics*

Après avoir reçu l'avis favorable du Conseil Général le 17 juin 2013 puis approuvé par le conseil municipal, le PAVE a été transmis aux services de la DDT.

Tous les travaux réalisés dans le bourg ont permis de mettre aux normes les problèmes d'accessibilité. Suivra dans les années à venir la mise aux normes des cheminements prévus lors de l'élaboration du PAVE suivant la capacité financière de la commune.

Reste pour fin 2015, la mise en conformité des lieux publics (église, mairie, stade).

## SDEGM

*Syndicat Départemental Electricité Gaz de la Mayenne*

Eclairage public : en 2012 a été délibéré en conseil municipal de nouveaux horaires d'éclairage public afin de réduire la facture énergétique. Petit changement pour 2014 :

Du 1<sup>er</sup> mai au 14 septembre : pas d'éclairage

Du 15 septembre au 30 avril : Matin 6h30 à 8 h Soir 18h à 22h30



## Concours des maisons fleuries

Jeudi 28 novembre, la municipalité a remis leurs prix aux lauréats du concours des maisons fleuries. La soirée a débuté par une projection sur le fleurissement de la commune, le temps de revisiter la liaison douce et les maisons des particuliers si bien entretenues. Les prises de vue étaient réalisées par Nicole Robbe et la présentation assurée par Guillaume Sorin. Les membres du jury ont reçu une plante pour les remercier du temps passé. C'est grâce à vous tous qui participez à l'amélioration du cadre de vie de notre village et au travail réalisé par Jean Paul et

Eric (plantation, arrosage, entretien des espaces verts) que notre commune a obtenu le label *Village Fleuri*.

En début d'année, avec le président du Conseil Général Jean Arthuis, le vice-président de la région Jean-Pierre Le Scornet, l'équipe municipale, les lauréats 2012 des maisons fleuries et les



Jury concours maisons fleuries

concitoyens de Parigné, nous avons posé le panneau *Village fleuri, une fleur*.

C'est une distinction pour notre commune. Nous sommes heureux de vous faire partager cette belle récompense.

Le réaménagement de la rue des Marronniers et de la rue des Peupliers est pratiquement terminé. Les plantations d'arbustes, de rosiers et vivaces seront faites prochainement.

Parigné, très attaché à son label *Village fleuri*, à la préservation de la qualité de vie de ses habitants, poursuivra ses efforts en ce sens.

## Concours des maisons fleuries : remise des prix

### 1<sup>ère</sup> catégorie

Maison avec jardin très visible de la rue.

1	M. & Mme Moussay 16 résidence de l'Épinay
2	M. & Mme Gaisnon 5 résidence de l'Épinay
3	M. & Mme Roncin 5 rue des Peupliers
4	M. & Mme Robbe 8 résidence de la Brayé
5	Mme Métairie 8 résidence de la Fontaine
6	M. & Mme Paris 15 résidence de l'Épinay
7	M. & Mme Bahier 20 résidence de l'Épinay
8	M. & Mme Corbeau 12 résidence des Genêts
9	M. & Mme Carré 5 square des Croisettes
10	M. & Mme Coquin 1 résidence des Bruyères
11	M. & Mme Mésange 4 square des Croisettes
12	M. & Mme Radou 1 allée des Tilleuls
13	M. Cerisier 18 rue des Peupliers
14	M. & Mme Henry 16 résidence des Peupliers
15	M. & Mme Tourneux Résidence de la Fontaine
16	M. & Mme Manceau 8 rue des Peupliers
17	M. & Mme Lemeunier 12 résidence de la Brayé
18	Mme Bourdon 6 résidence de la Brayé



M. & Mme Moussay



M. & Mme Gaisnon



M. & Mme Roncin

### 3<sup>e</sup> catégorie

Balcons, terrasses, cours et jardinets

1	M. & Mme Geslin 1 rue des Marronniers
2	M. & Mme Delaunay 7 rue des Peupliers
3	M. & Mme Guihéry 8 rue des Marronniers
4	M. & Mme Thuault 3 résidence de l'Épinay
5	M. & Mme Hignet 6 résidence des Genêts
6	M. & Mme Brault 9 résidence de la Brayé
7	Mme Heulot 18 résidence de la Brayé



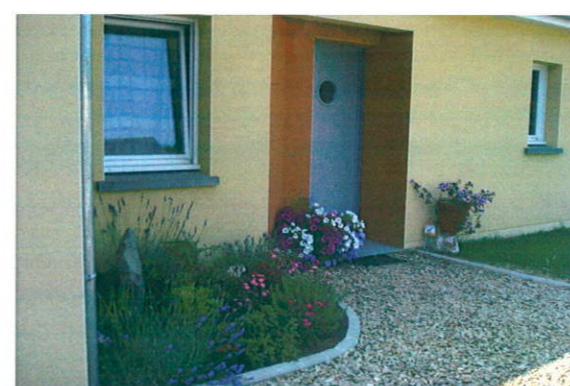
M. & Mme Geslin



M. & Mme Delaunay

### Prix d'encouragement

1	M. Gilbert & Mme Thomas 8 res. des Oliviers
2	M. & Mme Morice 13 résidence des Oliviers



M. Gilbert & Mme Thomas

### Réalisations par les employés de la commune



### Remise des prix



## Point lecture

### Spectacle Toc toc toc

Spectacle Toc toc toc / Compagnie Ecoutez voir. Spectacle conçu et mis en scène d'après une parodie de Boucle d'Or.

La famille tortue finit de s'installer dans sa toute nouvelle maison, sur roulette. Pour fêter l'événement, une visite est organisée ! Isabelle, la famille Becker, Robert, Christian et les autres invités... Sauf Antoine !

47 personnes ont pu profiter de ce spectacle offert par le réseau lecture du Pays de Mayenne en lien avec la bibliothèque de Parigné



## Centre de loisirs

Le centre de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30 tous les mercredis et pendant les vacances scolaires sauf trois semaines en août et entre Noël et le premier Janvier.

Un programme vous est distribué ou envoyé par mail pour chaque période de vacances.

Je voudrais privilégier les envois par mail, cela permet d'économiser du papier, de l'encre,

des timbres et du temps. Il suffit que vous m'écriviez un mot sur l'adresse mail du centre de loisirs, la vôtre sera systématiquement enregistrée dans ma liste de diffusion. Je vous remercie.

Je remercie tous les animateurs et stagiaires qui ont participé au fonctionnement du centre et qui se sont investis dans les animations mises en place. Après quatre ans passés

au centre, le contrat de Sabrina arrivant à échéance n'a pas été renouvelé.

**Pour plus de renseignements, vous pouvez me joindre au 02 43 00 39 31 ou 02 43 00 36 47 ou par mail : [alsh.parigne@orange.fr](mailto:alsh.parigne@orange.fr)**

### Quelques exemples de sorties et activités en 2013 :

Comme tous les ans aux vacances de février, nous avons partagé un après-midi jeux avec le club des aînés. Ils nous avaient fait des crêpes.

Dans le cadre de la fête du cinéma d'animation, nous avons réalisé deux films d'animation avec Isabelle et David du Cybercentre et Christophe Alline, illustrateur.

Quarante-six enfants ont participé pendant quatre jours au stage poney au Horps. Devant tant d'enthousiasme, il faut envisager de le refaire en 2014.

Pour la deuxième année, nous avons fait quatre séances d'athlétisme avec Florence Bar de l'association de Mayenne.

Dans le cadre des Portes du Temps au château à Mayenne, les enfants ont incarné par le

dessin des personnages de l'histoire et des légendes médiévales avec l'aide de Marc Lizano, illustrateur.

Nous nous sommes rendus chez Boris Moquet, maraîcher et à la ferme chez Daniel et Solange Doyen, deux journées sympathiques qui ont énormément plu aux enfants.

Pendant les vacances de la Toussaint, 64 enfants dont 12 de Parigné ont participé au stage radio organisé par 6 centres de loisirs. Pour écouter et voir ce qui a été fait, rendez-vous sur [blogs.francaspaysdelaloire.fr/radio](http://blogs.francaspaysdelaloire.fr/radio)

Une visite à la déchetterie de Parigné a permis aux enfants d'en apprendre un peu plus sur le tri sélectif.



Boris Moquet

Je vous présente tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Martine



Préparation du film d'animation



Préparation du film d'animation



A la ferme, chez Solange et Daniel Doyen



Après-midi lecture, conte

## Patinoire

### SORTIE PATINOIRE AU BLIZZ à Rennes

C'est le samedi 28 mars 2013 qu'a eu lieu la sortie à la patinoire LE BLIZZ à RENNES. Le trajet s'est effectué en car et le rendez-vous était fixé à 19h30 place de l'église pour un retour vers 1h00. Cette sortie destinée aux jeunes de 14-20 ans a réuni 48 patineurs et 2 accompagnatrices. La soirée s'est déroulée dans la bonne humeur.

Béatrice et Yolande

La sortie patinoire est reconduite le 22 février 2014.

S'adresser à Béatrice (02 43 00 18 52) ou à Yolande (02 43 00 37 07)

## Chantier « Argent de poche »

Je vous remercie de m'avoir accueillie pendant cette semaine. Il y avait une très bonne ambiance. Les tâches à accomplir n'étaient pas très compliquées et heureusement le soleil brillait donc c'était bien plus agréable. Encore merci pour cette semaine.

Lucile Bahier

Ce chantier argent de poche m'a plu, j'ai aimé m'occuper d'enfants, surtout quand ils montaient à cheval. Je suis contente de ma semaine.

Pauline



J'ai trouvé cette expérience plutôt bien. En effet il s'agit d'un travail accessible

Le chantier argent de poche est très intéressant à faire. Très bonne entente avec les animateurs et les enfants de l'accueil de loisirs. Merci pour tout, c'était super !

Améline

Nous avons participé au chantier Argent de poche du 22 au 26 juillet. Au programme : taillage des haies, net-

toyage de l'abribus et de la salle communale... C'est une super expérience.

Camille et Morgane.

J'ai été très heureuse de participer à ce chantier argent de poche car j'ai bien aimé m'occuper des enfants du centre, surtout lors de leurs activités avec les poneys. Mathilde

à tous et permettant de gagner un peu d'argent, chose qui n'est pas aisée lorsqu'on est mineur. De plus, l'ambiance au centre de loisirs a été agréable, et cela permet de faire des rencontres. Je trouve ça bien de travailler en binôme, cela rend la tâche plus agréable.

Séverine

Le chantier argent de poche est très bien, cela permet de découvrir des activités. Merci aux animateurs de nous avoir accueillies et

merci aux personnes grâce à qui le chantier argent de poche est possible dans cette commune. Coline



Pendant ma semaine argent de poche, j'ai effectué des travaux de désherbage dans la résidence des Genêts, biné et mis des copeaux à la sortie du bourg (route de Oisseau) et au calvaire.

Je remercie Jean- Paul pour son accueil et son aide. Cela a été pour moi une bonne expérience.

Cécilia

Dans le cadre du chantier argent de poche, j'ai travaillé avec Jean- Paul : j'ai enlevé les mauvaises

herbes, arrosé les fleurs, fait du paillage sur des massifs... Je suis content d'avoir pu participer à ce projet, ça apprend à se mettre en condition de travail, respecter des horaires, avoir une tenue adaptée...

Emilien





## Mathieu Adam

Mathieu Adam, originaire de Parigné sur Braye a obtenu la médaille d'or nationale au concours MAF (un des meilleurs apprentis de France) en serrurerie métallerie, en réalisant une balance à l'ancienne. La pièce était complexe à réaliser, elle lui a demandé 70 heures chez son patron Laurent GARNIER à Mayenne et 10 heures à la maison. Mathieu a agrémenté les plateaux de dessins géométriques brossés pour la personnaliser.

Avant de s'engager dans l'apprentissage avec Laurent GARNIER, Mathieu voulait être mécanicien automobile, aujourd'hui il ne regrette pas son choix, après avoir obtenu son CAP serrurier métallier, il vient de commencer un brevet professionnel en 2 ans au Mans.



## Patrick Foureau



Mercredi 4 décembre 2013, M. Patrick Foureau, inspecteur de l'Education Nationale, a été élevé au grade d'officier dans l'ordre des palmes académiques par Monsieur le Directeur Académique des services départementaux de l'Orne à Gacé, en présence de Monsieur Jean-Pierre Pelletier, Président de l'AMOPA.

Créée par Napoléon 1<sup>er</sup> en 1808 sous le nom de palmes universitaires, cette distinction honorifique est destinée aux enseignants, personnels ou personnes, ayant contribué par leur implication personnelle au développement de l'enseignement lors de leur carrière.

Ce n'est qu'en 1866 que les Palmes académiques deviennent à proprement parler une décoration. À l'insigne brodé fait place un insigne métallique soutenu par un ruban, de moire noire d'abord puis violette.

Les Palmes académiques prennent leur physionomie actuelle en 1955, sous la forme d'un ordre à trois grades :

- Chevalier
- Officier
- Commandeur (grade créé en 1955).



## Daniel et Solange Doyen

Le 28 juin 2013, M. et Mme Daniel Doyen, exploitants agricoles à Parigné sur Braye, ont été décorés Chevalier du Mérite Agricole pour Mme Doyen et Officier du Mérite Agricole pour M. Doyen. Cette remise honorifique a eu lieu à la Chambre d'Agriculture de la Mayenne par M. Favennec, député du Nord-Mayenne, en présence de leurs enfants, petits-enfants, de nombreux élus et responsables professionnels.

M. Daniel Doyen est engagé comme Vice-Président au sein de la FDSEA, secrétaire au bureau de la Chambre d'Agriculture, président du service d'identification animal, élu conseiller municipal de Parigné sur Braye depuis 2001 et présent dans plusieurs organisations professionnelles du monde agricole.

Ce sont toutes ces activités qui ont permis à M. Doyen d'être élevé au grade d'Officier et à Mme Doyen d'être promue Chevalier pour son soutien, son aide sur l'exploitation et son engagement au sein de la commission agricultrice.



## Village fleuri



## Parigné Animation

Voilà un an et demi que l'association a été créée, nous sommes satisfaits du bilan de l'année. Quatre nouvelles personnes sont venues nous rejoindre dans l'association. Nous poursuivons les activités de l'année précédente :



**Activité danse country tous les mardis.** Vingt-quatre personnes apprennent régulièrement des nouvelles danses. Le 30 novembre, une soirée country a été organisée, ce qui a permis aux habitués de proposer quelques pas de danse aux débutants et ainsi, de passer une bonne soirée.



**Atelier peinture tous les mercredis.** Huit personnes échangent leur technique de dessin et de peinture.



**Activité danse zumba tous les vendredis.** Quarante-neuf personnes sont réparties sur deux groupes, un à 20h30 et l'autre à 21h15.



L'assemblée générale a eu lieu le 11 avril, une vingtaine de personnes étaient présentes.

Le 16 juin, nous avons organisé un repas champêtre barbecue au terrain de foot, nous étions 80 personnes. Ce fut une journée très conviviale où chacun a pu trouver sa place en jouant aux boules, jeux de société, marche, discussion – retrouvailles !

Le soleil était au rendez-vous, tout le monde est parti satisfait de la journée !  
On espère avoir plus de personnes l'année prochaine !



**Activité marche nordique** le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois. Trente-deux personnes sillonnent les chemins des environs de Mayenne par tous les temps ! (sauf verglas et orage !...)

**La bourse aux jouets** a eu lieu cette année le 13 avril. Nous avons eu 435 jouets déposés et en avons vendus 157 soit 36 %, c'est mieux que l'année précédente. Nous avons eu moins de dépôts mais cela provient peut être d'un manque d'information auprès de la population.



Grâce au dynamisme et à la bonne volonté de l'équipe de bénévoles, nous avons émis le souhait de réaliser **une bourse aux vêtements** enfants qui a eu lieu le 12 octobre.

Nous avons eu 1470 vêtements déposés mais seulement vendus 304 soit 21 %. Nous sommes un peu déçus du peu de vente mais il va peut être



falloir revoir notre date qui était proche de la bourse aux vêtements de Mayenne et développer la publicité. Nous remercions les 20 bénévoles qui n'ont pas hésité à venir participer à l'organisation de celle-ci, sans toutes ces personnes nous n'aurions pas pu la réaliser.

### Dates à retenir pour 2014 !

- ❖ Bourse aux vêtements printemps - été : le 15 mars.
- ❖ Repas champêtre avec barbecue au terrain de foot et jeux divers : le 22 juin ! Chacun apporte ses jeux : société, pétanque, palets... Barnum prévu en cas d'intempérie ou pour protéger du soleil ! Invitez vos amis et venez nombreux !
- ❖ Assemblée générale : le 4 septembre 2014 à 20h30. Elle se tiendra à la salle communale. Nous comptons sur vous pour nous apporter des idées et émettre des souhaits de nouvelles activités. La réunion se clôturera par le pot de l'amitié !
- ❖ Bourse aux vêtements hiver : le 20 ou 27 septembre (à voir avec le repas de la mucoviscidose).
- ❖ Bourse aux jouets : le 6 décembre.

Les membres du bureau :

Nicole Marchand - Nathalie Chatellier - Emilie Pierre - Valérie Guilmeau - Brigitte Guesdon - Danielle Fouillet - Roselyne Blot - Bernadette Gauthier - Geneviève Ruelle

## Généralisations Mouvement



### Nouvel élan, nouvelle génération : les Aînés Ruraux deviennent Généralisations Mouvement

Lors de l'assemblée générale nationale, à Chambéry le 20 mars 2013, le mouvement des Aînés Ruraux a voté la nouvelle appellation de son association: Généralisations Mouvement.

Issue du monde rural, la plus importante association d'aînés de France a besoin

de reprendre son souffle. Les habitudes des jeunes retraités ayant fortement évolué, tant en France que dans le département, la tendance est à la baisse.

Qu'en est-il de notre club de Parigné sur Braye? Le tableau ci-dessous donne quelques informations sur l'évolution de l'association en effectifs et en tarifs ces dix dernières années.

Au niveau local, une saine gestion a permis de conserver la même cotisation depuis 10 ans.

Les réserves du club (4346€) sont, à quelques euros près, égales à celles de 2003 (4 244€).

Les portes de l'association sont ouvertes à toutes les personnes qui souhaitent partager des activités et des moments de convivialité.

Georges DUFEU

ANNEE	Adhérents	Cotisation départementale	Cotisation de Parigné sur Braye	Subvention communale	Indice des prix à la consommation
2003	50	3.5€	18€	1 000€	108.50
2013	71	6.5€	18€	1 000€ *	127.43
Evolution	+42 %	+ 86%	0 %	0 %	+17.45%

\*Depuis quelques années la commune accorde une aide pour la location de la salle de ST Georges Buttavent, lors du concours de belote. Elle était de 140,50€ en 2012.



Une nouvelle activité locale, départementale et nationale: la dictée

## Parigné Gym

L'association maintient ses effectifs pour la saison 2013-2014. Les cours sont assurés par Eline ALLAIN, diplômée d'un BPJEPS-AGFF (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et Sportive), mention spécialisée (activité gymnique de la forme et de la force).

Les cours dispensés sont :

- Step
- Gainage
- Renforcement musculaire
- Lia
- Yoga

Tous les lundis soir à la salle communale, le 1<sup>er</sup> groupe se retrouve de 19H30 à 20H30 et le 2<sup>e</sup>, de 20h30 à 21h30. Vous pouvez, pour ceux qui le souhaitent,



nous rejoindre en cours d'année.

Comme tous les ans, nous organisons une galette des rois pour nos adhérents le lundi 27 janvier 2014 ainsi que le repas de l'association le samedi 5 avril 2014.

Le bureau et moi-même vous souhaitons pour cette nouvelle année 2014 tous nos vœux de bonheur.

La Présidente,  
Danielle FOUILLET

## U.S. Parigné



### Saison 2012 / 2013 U.S.Parigné football

L'équipe vétérans a fini la saison dans la bonne humeur, malheureusement les soucis récurrents d'effectif n'ont pas permis de ré-engager l'équipe pour la saison 2013 / 2014.

L'équipe fanion est passée tout proche de la montée, à une place près, la saison 2012 / 2013 a été remarquable, Arnaud Moncé a su faire vivre au mieux ce nouveau groupe qui repart avec l'ambition de faire mieux en 2014 !

A ce jour, l'équipe est seconde et lutte chaque dimanche pour atteindre l'objectif de monter en seconde division.

Il faut souligner que l'effectif est passé de 20



Equipe 1<sup>ère</sup> : promotion 2<sup>ème</sup> division.



Equipe B : 5<sup>ème</sup> division.

joueurs la saison dernière à 32 depuis la rentrée !!!

Il a été décidé d'engager une seconde équipe qui redémarre en Cinquième Division comme le stipule le règlement de la ligue du Maine.

Venez nombreux soutenir nos équipes !

Le bureau



## Groupement de défense

Groupement de défense contre les ennemis des cultures de PARIGNE / BRAYE

Quelques informations sur l'activité du groupement.

Les captures totales réalisées pour cette année 2013 sont de 126 : diminution générale de toutes les espèces, à noter que la pie n'est plus considérée comme nuisible et que les corbeaux ont déserté une corbotière au début du printemps au grand soulagement des riverains. Nous n'avons pas d'explication sur ce phénomène, mystère de la nature.

Rappel de nos différentes activités sur la commune de Parigné/Braye :

- lutter contre les dégâts occasionnés par les nuisibles (rats, ragondins, renards, corbeaux, etc).

- nous pouvons également recenser les lieux où se trouvent les différentes chenilles considérées comme nuisibles ainsi que différentes plantes envahissantes.

- des actions particulières peuvent être menées suite à des plaintes concernant les corbeaux et pigeons qui occasionnent de gros dégâts lors des différents semis et qui envahissent de plus en plus les stabulations des fermes.

Nous incitons les habitants de la commune à formuler des plaintes lorsque des dégâts sont constatés, nous pouvons vous aider (documents en notre possession) et par la suite nous pourrions intervenir.

Un point particulier sur les frelons asiatiques : en effet, cette espèce remonte du sud et commence à coloniser notre département, d'ailleurs un nid a été détruit dans la Mayenne début décembre. Il faut donc être vigilant.

Restant à votre écoute  
Le Président

Marcel GAHERY

Les personnes du bureau à contacter :

Marcel GAHERY 02 43 32 08 64  
Albert SIMON 02 43 00 36 39  
Guy PIVETTE 02 43 32 09 16



## FDGDON

### La taupe

La taupe, comme les hérissons et les musaraignes, est un insectivore, d'une quinzaine de centimètres de long et pèse environ 150 grammes. Ses pattes en forme de pelle lui permettent de construire ses galeries pour étendre ses réseaux de chasse, afin de trouver des vers de terre pour s'alimenter. Bien que sa vue soit atrophiée, elle dispose d'un odorat et d'un toucher très développés. En dehors des activités de reproduction au printemps, puis d'élevage des jeunes, c'est une espèce très solitaire. Elle consomme principalement des vers de terre (90 %), le reste se composant d'insectes divers. Sa ration quotidienne est de 40 à 50 grammes. Nous pouvons la trouver dans les bois, prairies, parcs et jardins. Son territoire moyen s'étend jusqu'à 400 m<sup>2</sup>. Les dégâts liés à sa présence sont nombreux. En zone agricole: terre des semis retournée, sectionnement des racines des plantes, perte en herbe, souillure du fourrage, usure rapide du matériel de fauche. Et sur les terrains sportifs et pelouse des particuliers: inesthétique, découverture des pierres, sectionnement des racines. De par son statut réglementé d'Organisme Nuisible (arrêté ministériel du 31/07/2000), des luttes collectives au printemps et à l'automne peuvent se mettre en place à l'aide d'un arrêté municipal et d'une organisation de la FDGDON de la Mayenne: ins-

cription en mars et en septembre. Différents moyens de régulation existent, selon le site et l'infestation : moyen chimique tel que le dépôt de pastilles, qui libèrent un gaz toxique (PH3), ou moyen alternatif mécanique tel que le piégeage.

### Les différentes activités de la FDGDON de la Mayenne

Outre la lutte contre les taupes, la FDGDON de la Mayenne propose de méthodes de régulation contre divers Organismes Nuisibles et Rava-



geurs. Afin de répondre aux attentes de tous, ces méthodes sont variées et alternatives.

Pour les chenilles defoliatrices urticantes, il est possible d'effectuer un échenillage mécanique des cocons, de placer des écopièges (piège ceinturant le tronc et permettant de récupérer les processions de chenilles) et d'asperger un bioinsecticide lors de luttes collectives, à l'automne pour les pins: les inscriptions se font dès septembre.

Pour les rongeurs aquatiques nuisibles, la méthode chimique anciennement utilisée n'est plus autorisée. Ainsi, depuis 2006, le piégeage s'est mis en place.

Il en est de même pour les corvidés, aucune molécule n'est autorisée, seuls l'effarouche-

ment et la régulation (piégeage/tir) sont effectués. Diverses méthodes pour protéger les cultures existent: sonores, visuelles, fixes ou ponctuelles (canon à gaz, pistolet d'alarme, ballon, cerf-volant, ... ). La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour plus d'informations.

En 2013, la FDGDON 53 poursuit également les expertises de nid de frelon asiatique et conseille sur les techniques de lutte. Un bilan annuel sera transmis dès 2014 lors de son assemblée générale.

Autres activités méconnues : les plantes envahissantes et dommageables à la santé, telles que l'ambrosie, la berce du Caucase et la stramoine (Datura). La FDGDON de la Mayenne informe et forme à la reconnaissance et aux impacts de ces plantes.

D'autres missions sont également effectuées, plus d'informations sur notre site [www.fgdgon53.fr](http://www.fgdgon53.fr) et pour toutes questions : contactez le GDON de votre commune ou la FDGDON de la Mayenne !

### Informations réglementaires

L'Arrêté Préfectoral du 13/08/2013 indique que dans les secteurs où la présence de la loutre et du castor d'Europe est avérée (bassin de l'Aron, rivière de l'Oudon et rivière la Mayenne), l'usage des pièges de catégorie 2 et 5 est interdit sur les abords des cours d'eau et bras morts, marais, canaux, plans d'eau et étangs, jusqu'à la distance de 200 mètres de la rive.

## Mucoviscidose

### Soirée des associations pour lutter contre la mucoviscidose.

Pour la douzième année consécutive, les associations de Parigné (Parigné Animation, Parigné gym, Générations Mouvement, U.S. Parigné) ainsi que la commission animation de la commune ont organisé le samedi 28 septembre un repas au profit des Virades de l'Espoir. Au menu, couscous partagé par environ 80 personnes. Cette soirée conviviale a permis de récolter 1134,19 euros, somme remise quelques jours plus tard à M. Quinio, représentant des Virades de l'Espoir.



## ADMR



Depuis le premier janvier 2013, l'association ADMR de Contest a choisi de se regrouper avec l'association de Moulay. Elle prend le nom d'ADMR du Pays de Mayenne.

Elle emploie 30 salariés sur les communes de Belgeard, Commer, Contest, Martigné sur Mayenne, Mayenne, Moulay, Parigné sur Braye, Placé, Saint Baudelle et Saint Georges Buttavent. 20 bénévoles en assurent la gestion. Environ 250 personnes bénéficient de ses services.

Compte-tenu de cette évolution, elle installe son bureau à Mayenne 9, place du 9 juin 1944.

Pour faciliter la vie quotidienne des familles, l'ADMR propose les services suivants : garde d'enfants, entretien du logement, accompagnement aux courses, aide à la personne, téléassistance, portage de repas, petits travaux de jardinage et bricolage.



Fédération départementale ADMR de Laval  
Téléphone : 02 43 59 17 40  
Bureau de Mayenne / 9, place du 9 juin 1944  
Téléphone : 02 43 08 07 24  
Correspondant de Parigné sur Braye : Georges Dufeu  
Téléphone : 02.43.00.36.35  
Adresse mail : [paysdemayenne.admr53@orange.fr](mailto:paysdemayenne.admr53@orange.fr)

### Les bureaux sont ouverts aux heures suivantes :

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h00 12h00	9h00 12h00			9h00 12h00	10h30 11h30
Après-midi	14h00 17h00	14h00 17h00	14h00 17h00	14h00 17h00		

### Le local de L'ADMR du Pays de Mayenne

## Les haies bocagères

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, la Chambre d'Agriculture de la Mayenne a réalisé un diagnostic bocager.

Le diagnostic écologique est la première étape dans la prise en compte du bocage, en visualisant l'existant et en déterminant ses atouts et faiblesses. Ensuite, un travail d'animation avec les gestionnaires du bocage, exploitants agricoles, propriétaires privés, collectivités est indispensable pour impulser une dynamique autour des haies.

Cette démarche permet de favoriser une prise de conscience des intérêts du bocage. Par la suite, des actions d'accompagnement seront mises en œuvre dans le but de maintenir et améliorer l'existant et de construire une cohérence globale du réseau bocager via la création de nouvelles haies.

Le plan bocager souhaité par la Communauté de Communes se veut être un outil participatif, d'animation sur le terrain et d'émergence de projets. Il permet de sensibiliser aux rôles des haies, de former à la plantation et à l'entretien, d'accompagner les gestionnaires pour bénéficier des aides existantes et d'informer des possibilités de valorisation locale du bois.

Pour les exploitants et propriétaires qui le souhaitent, quatre types d'accompagnement, financés par la CCPM et le conseil Général, sont proposés gratuitement :

1. Pour planter, regarnir des haies :

- ❖ Un expert vous conseille sur les techniques de gestion et de plantation lors d'un rendez vous ;

- ❖ Les travaux de création et regarnissage de haies peuvent être financés, en partie, par le Conseil Général de la Mayenne.

Si votre demande est éligible, l'expert dépose un dossier de demande d'aides auprès du Conseil Général de la Mayenne

Contact : Yasmine Rocher, service Urbanisme de la Communauté de communes du Pays de Mayenne, au 02 43 30 48 50.

2. Pour bénéficier d'un plan de gestion du bocage de votre exploitation :

- ❖ Un expert vous propose un schéma de gestion des haies à l'échelle de votre exploitation (planification des opérations d'entretien, d'exploitation et de plantation) et définit le potentiel énergétique mobilisable tous les ans et les revenus dégagés

Contact : Yasmine Rocher, service Urbanisme de la Communauté de communes du Pays de Mayenne, au 02 43 30 48 50.

3) Pour bénéficier de renseignements sur la filière locale bois déchiqueté :

- ❖ La Scic Mayenne Bois Energie, située à Parigné sur Braye,



vous informe des conditions nécessaires pour devenir un éventuel fournisseur de bois déchiqueté

Contact : Karine Amelot au 02 43 08 35 60  
(<http://www.hautemayenne.org/eseau/bois-energie.htm>),

4) Pour bénéficier de renseignements sur les possibilités d'installation d'une chaufferie bois déchiqueté sur votre exploitation

- ❖ La FD CUMA réalise une note d'opportunité pour juger de la cohérence du projet professionnel ou particulier : évaluation des besoins de chaleur, des besoins en bois déchiqueté, du gisement local, dimensionnement de la puissance de la chaudière, aide au choix du matériel, comparatif économique du projet par rapport à une énergie fossile...

Contact : Aurélien Philippe au 02 43 67 37 34  
(<http://www.fdcuma53.fr>)

## Don d'organes

« Don d'organes,  
Il suffit de le dire...  
...Maintenant ! »

Année après année, FRANCE ADOT 53 se mobilise sur tout le département pour informer, échanger, renseigner sur les greffes, le don d'organes ou de moelle osseuse, avec la participation de personnes elles-mêmes greffées ou des proches de donneurs.

Toutes ces manifestations permettent aux personnes en attente de greffe de garder espoir, tout en incitant le plus grand nombre à prendre une décision pour soi.

Affirmer son choix auprès de ses proches, sans attendre, comme le soulignait la récente campagne médiatique de l'Agence de la Biomédecine.

En 2012, 17 627 malades ont eu besoin d'une greffe d'organes, 5 023 ont pu en bénéficier...

N'oublions pas que lorsqu'une personne est prélevée, ce sont 5 malades en moyenne qui sont greffés !

... Et donc 5 vies sauvées.

Par ailleurs on compte plus de 2 000 personnes en attente chaque

année de greffe de moelle osseuse

Pourquoi ne pas en parler autour de soi, en famille, entre amis, avec des collègues... ?



### DON D'ORGANES – DON DE MOELLE OSSEUSE



*Afin d'en savoir plus, poser des questions, recevoir de la documentation, un formulaire ou une carte de donneur, connaître les prochains RDV, ...*

**FRANCE ADOT 53**

**BP 90634  
53006 LAVAL Cedex  
Tél : 02 43 90 68 10**

Site national : [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)

e-mail : [franceadot53@orange.fr](mailto:franceadot53@orange.fr)



Pourquoi ne pas faire la démarche de se documenter, prendre une carte de donneur d'organes, s'inscrire sur le registre national des donneurs de moelle osseuse ?

Pour répondre à vos questions, obtenir de la documentation, un formulaire de donneur de moelle osseuse, ou encore une carte de donneur d'organes, vous pouvez nous contacter

## Les élections municipales



### Information aux électeurs concernant les nouvelles modalités électorales

Elections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014 : quelques nouveautés à connaître dans les communes de moins de 1000 habitants

Peu de changements sont à relever par rapport aux élections municipales de 2008. Comme en 2008, ne peuvent tout d'abord voter que les personnes régulièrement inscrites sur les listes électorales. Du côté des candidats, ils peuvent toujours se présenter de façon isolée ou groupée.

Contrairement à avant, ne peuvent néanmoins être élues que les personnes qui ont déclaré leur candidature à la Préfecture ou à la Sous-préfecture du département (Seuls peuvent se présenter au second tour de scrutin les candidats présents au premier tour, sauf si le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir).

Comme auparavant, les bulletins comportant un nombre de candidats inférieur ou supérieur au nombre de postes à pourvoir sont considérés comme valables (les noms des personnes non



candidates ou des personnes en trop n'entreront cependant pas dans le décompte des voix). Il est par ailleurs toujours possible de « panacher » en rayant ou en ajoutant des noms sur un bulletin de vote. A noter toutefois qu'un suffrage est considéré comme nul si l'enveloppe contient plusieurs bulletins distincts réunissant plus de noms que de postes à pourvoir ou si elle ne contient aucun bulletin ou des bulletins comportant des signes distinctifs.

Sont élus au premier tour de scrutin, les candidats qui réunissent cumulativement :

- la majorité absolue (plus de 50 %) des suffrages exprimés\*
- un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

Exemple : Dans une commune de 500 électeurs, 300 personnes ont pris part au vote mais il y a 20 votes blancs et 50 bulletins nuls. 230 suffrages sont donc valablement exprimés. La majorité absolue est obtenue si une liste réunit plus de 115 voix mais aucun candidat ne peut être élu au 1<sup>er</sup> tour s'il n'a pas obtenu 125 voix (= 500/4)

Un second tour est organisé si le premier tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux. Pour être élu au second tour, il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages, quel que soit le nombre de votants. En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est élu.

Contrairement aux communes de 1 000 habitants et plus, le bulletin de vote ne comporte pas la désignation des représentants de la commune au sein de la communauté de communes. La commune sera représentée par son maire et éventuellement des adjoints selon le nombre de postes à pourvoir.

\* *Précisions terminologiques*  
 - suffrages exprimés = nombre de votants diminué des bulletins blancs et nuls  
 - majorité absolue = plus de la moitié

## Civisme

### Réglementation des bruits de voisinage

Extrait de l'arrête préfectoral du 26 novembre portant réglementation des bruits de voisinage

**Article 9 :** les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des **particuliers** à l'aide d'outils susceptibles de causer une **gêne pour le voisinage** en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques **ne peuvent être effectués** que :

- les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 14H à 19H30,
- Les samedis et mercredis de 9H à 12H et 15H à 19H,
- Les dimanches et jours fériés de 10H à 12H.

**Article 10 :** Les propriétaires et possesseurs d'**animaux**, en particulier de chiens, sont tenus de prendre **toutes mesures** propres à éviter une **gêne pour le voisinage**, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence.

**CARTE D'IDENTITE (validité 10 ans)** - Pièces à fournir pour une première demande:

- Acte de naissance
- 2 photos d'identité
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois

Pour un renouvellement :

- La carte périmée ou un timbre de 25 € si absence de carte
- 2 photos d'identité
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois

### Recensement obligatoire à 16 ans

Démarche civique essentielle, le recensement est obligatoire dans le parcours de citoyenneté. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. L'intéressé ou le représentant légal se présente à la mairie muni des pièces suivantes : • Carte d'identité en cours de validité et livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire. La mairie remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement, en effet cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée). Les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

### LISTE ELECTORALE :

Nous invitons les nouveaux habitants à venir s'inscrire sur les listes électorales.

### TRANSPORT SCOLAIRE :

ALLER			
	LMJV (matin)	LMJV (soir)	Mercredi (midi)
Eglise	7H21 8h05	18H38	12H44

RETOUR		
	LMJV (soir)	Mercredi Midi
Eglise Atribus	17H12	12H30
La Contrie	17H13	12H31
La Brigaudière	17H15	12H33
La Peignerie	17H17	12H35
Les Variés	17H18	12H36

## DECHETTERIE

	ETE 1 <sup>er</sup> avril - 30 sept		Hiver 1 <sup>er</sup> oct - 31 mars
	Matin	Après-midi	Après-midi
Lundi	9h30 - 11h45	13h30 - 18h30	Fermeture 17h30
Mardi	9h30 - 11h45	13h30 - 18h30	Fermeture 17h30
Mercredi	9h30 - 11h45	13h30 - 18h30	Fermeture 17h30
Jeudi	9h30 - 11h45	13h30 - 18h30	Fermeture 17h30
Vendredi	9h30 - 11h45	13h30 - 18h30	Fermeture 17h30
Samedi	9h30 - 11h45	13h30 - 18h30	Fermeture 17h30

## ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES :

Mme Châtellier	3, résidence des Bruyères	Tél : 02 43 00 36 97
Mme Dufour	13, résidence des Genêts	Tél : 02 44 29 14 35
Mme Foucher	2b, rue des Peupliers	Tél : 02 43 04 27 95
Mme Gérard	8, résidence de l'Épinay	Tél : 02 43 00 89 58
Mme Janvier	6, rue des Artistes	Tél : 02 43 32 14 92
Mme Lambert	Nezan	Tél : 02 43 04 46 72
Mme Lebeau	22, résidence de l'Épinay	Tél : 02 43 00 36 70
Mme Pichereau	28, résidence des Genêts	Tél : 06 70 79 34 94

## FRANCE ENVIRONNEMENT Ent. MOQUET

Dallage, Pavage - Enrobé rouge, noir  
Emulsion naturelle, noire - Stabilisé - Sablé  
Financement spécial habitat

La Couture - 53100 PARIGNÉ-SUR-BRAYE  
Tél. : 02 43 00 31 45

## Boris MOQUET Maraîcher BIO

Tél 02 43 32 12 15

La Quentinière  
53100 PARIGNE/BRAYE



CIRON MAYENNE  
Impasse le Meslier - 53100 PARIGNÉ-SUR-BRAYE  
Tél. : 02 43 04 19 54 - Site web : www.ciron-daf.com

## Couverture - Charpente Réparation - Restauration - Neuf

Jean-Marc SAUDUBRAY  
Artisan - Tâcheron

Montanger - 53100 PARIGNÉ-SUR-BRAYE  
Tél. : 02 43 32 08 54

## Frédéric GARNIER Débroussaillage Elagage

02 43 08 10 16 - 06 17 46 55 41

La Rebutière  
53100 PARIGNE/BRAYE

Vente directe à la ferme  
de pommes de terre de qualité

## Claudine MOUSSAY

Le Petit Bois - Le Bourg  
53100 PARIGNÉ-SUR-BRAYE  
Tél. : 02 43 00 36 24

# Informations générales

Le **Petit Pégase** est un moyen de transport pour les personnes qui le souhaitent quel que soit l'âge. Il est financé en partie par le *Conseil Général*, reste à votre charge 3€ aller et 3 € retour quelle que soit la distance et 1,50€ pour les moins de 26 ans.

Il dessert les communes du pays de Mayenne quel que soit le lieu d'habitation dans l'ensemble de ces communes.

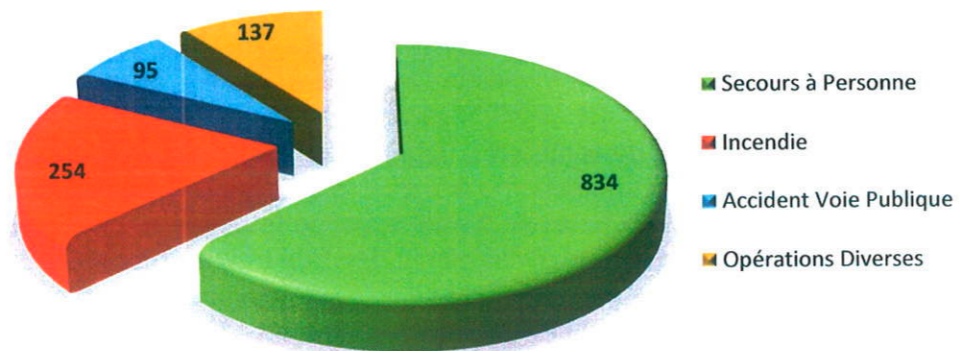
## Jours de fonctionnement:

Lundi : 09h00 - 12h30  
 Mercredi : 13h30 - 18h30  
 Vendredi : 13h30 - 18h30  
 Samedi: 09h00 - 12h30

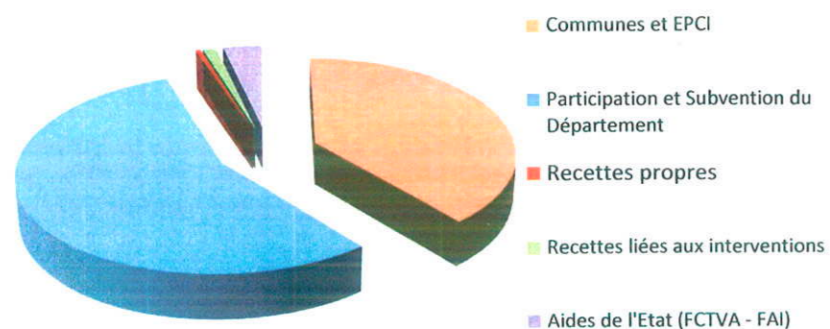
Pour bénéficier de ce service, il suffit d'appeler le plus tôt possible pour vous renseigner et réserver au **0 800 666 321** (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9H45 à 13H et de 14h30 à 18h15.



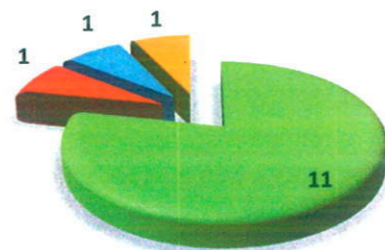
## Bilan activités Centre de Secours Principal de Mayenne en 2013



## Répartition des financements SDIS 53



Sur la commune de Parigné sur Bray



Fabrication de la passerelle



Installation de la passerelle



Préparation du chantier



Norbert et Jean-Paul, installation des tables

Mise en chantier de la liaison douce vers Mayenne



Jean, installation des barrières





*Meilleurs  
vœux  
2014*

